

AGIR EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

LES BONNES PRATIQUES



LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

QU'EST CE QUE C'EST ?

La transition énergétique est une démarche qui se structure autour de trois grands axes :

- la réduction des consommations
- L'efficacité énergétique
- La production d'énergie renouvelable.

Le **saviez-vous ?**

L'empreinte carbone moyenne d'un français est de 9 tonnes de Co^2 par an. Elle devrait se situer autour de 2 tonnes pour contenir le réchauffement climatique à 2°C et limiter ainsi ses conséquences.

Afin d'atteindre cet objectif, chacun peut agir sur son mode de vie, à commencer par sa consommation d'énergie qui est un secteur majeur d'émission de Co^2 . En diminuant et en verdissant vos consommations, vous ferez du bien à la planète, mais aussi à votre porte-monnaie (en moyenne, la facture énergétique d'une maison individuelle s'élève à 1870€ par an !). Dans ce livret, vous découvrirez donc les quelques astuces pour diminuer vos émissions de gaz à effet de serre et vos factures d'énergie !



SOMMAIRE



LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE



L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE



LES **ÉNERGIES RENOUVELABLES**



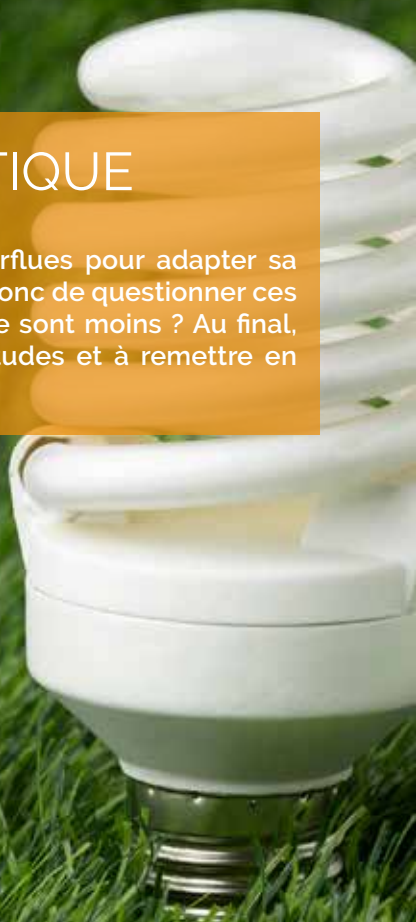
DES IDÉES POUR ALLER PLUS LOIN





LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

C'est la réduction des consommations superflues pour adapter sa consommation à ses besoins. Cela implique donc de questionner ces besoins : lesquels sont essentiels, lesquels le sont moins ? Au final, cela peut amener à changer certaines habitudes et à remettre en question son mode de vie.





J'ÉVITE LES GASPILLAGES D'ÉNERGIE

Nous gaspillons de l'énergie sans nous en rendre compte à de nombreuses occasions : appareils numériques en veille et non éteints, oubli d'éteindre la lumière, rideaux et volets ouverts la nuit, portes des pièces moins chauffées ouvertes, etc. Être attentif à ce genre de pertes permet de réduire considérablement sa consommation.



JE TROUVE DES ALTERNATIVES MOINS GOURMANDES EN ÉNERGIE AU QUOTIDIEN

C'est parfois très facile : prendre les transports en commun ou le vélo à la place de la voiture, mettre un pull plutôt que de monter le chauffage (qui représente 70% des consommations énergétiques du logement), etc.



JE RÉDUIS MES CONSOMMATIONS QUOTIDIENNES VIA LES ÉCO-GESTES

Il existe de très nombreux éco-gestes pour limiter au maximum ses consommations énergétiques. Certains ont déjà été mentionnés au-dessus.

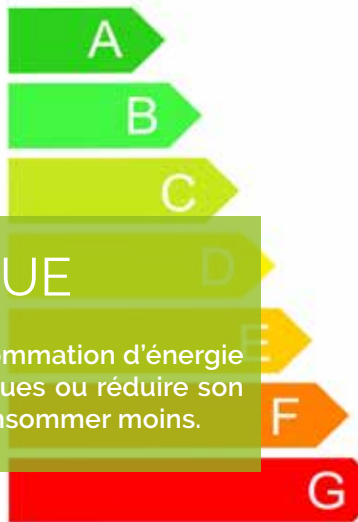
Pour une liste plus exhaustive, scannez le QR code juste ici





L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

L'efficacité énergétique consiste à réduire la consommation d'énergie des équipements, sans avoir à modifier ses pratiques ou réduire son confort. L'objectif est d'être mieux équipé pour consommer moins.





JE RÉNOVE ÉNERGÉTIQUEMENT MON LOGEMENT

La rénovation énergétique globale consiste à réaliser des travaux énergétiques sur six postes de déperdition énergétique principaux (isolation des murs, plancher bas et toiture, menuiseries, ventilation, chauffage et eau chaude sanitaire, traitement des ponts thermiques). Elle permet jusqu'à 75% d'économies d'énergie, ainsi qu'un gain de confort net. Elle augmente également la « valeur verte » de votre bien, c'est-à-dire sa performance énergétique, qui influe sur son prix de vente (jusqu'à 20% de valeur en plus pour un bien classé en catégorie A ou B).

Pour rénover énergétiquement votre logement, vous pouvez être conseillé gratuitement par L'ALTE 69*.



JE FAIS ATTENTION AU CHOIX DE MES ÉQUIPEMENTS

Les équipements électriques au sein du logement contribuent à 16% de vos consommations d'énergie. Pour l'éclairage, favorisez les ampoules LED, qui consomment près de 80% d'énergie en moins. Pour les produits électro-ménagers, favorisez les étiquettes A ou B.



*cf dos de
couverture



LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Investir dans des équipements d'énergie renouvelable (de manière individuelle ou collective) permet de produire et de consommer une énergie moins polluante. L'investissement de départ est parfois plus conséquent, mais ces dépenses sont en général rapidement amorties. De plus, cela permet de ne plus dépendre des fluctuations du prix de l'énergie, voué à augmenter avec la rareté des ressources. Pour obtenir des conseils et s'équiper en énergie renouvelable avec les appareils cités ci-dessous, n'hésitez pas à contacter l'Agence Locale de la Transition Energétique du Rhône (ALTE 69).



J'INSTALLE DES PANNEAUX SOLAIRES

Les panneaux solaires photovoltaïques permettent de produire de l'électricité chez soi grâce à la lumière du soleil. Pour dimensionner votre projet, vous pouvez consulter sur internet le Cadastre solaire du Syndicat de l'Ouest Lyonnais.

Les panneaux solaires thermiques produisent de l'eau chaude grâce au rayonnement solaire.

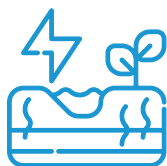
Dans les conditions d'ensoleillement du Rhône, il faut compter environ 1m² de capteurs par personne présente dans le foyer afin de couvrir entre 50% et 70% des besoins en eau chaude sanitaire du foyer sur une année.

Je me procure un panneau photovoltaïque à installer soi-même que la CCPA peut subventionner à hauteur de 150€*.



JE M'ÉQUIPE EN APPAREIL DE CHAUFFAGE AU BOIS

Un appareil de plus de 20 ans ou une cheminée ouverte émettent jusqu'à 10 fois plus de particules fines pour la même chaleur dégagée et vous procurent un confort moindre qu'un appareil plus performant. Le rendement des appareils récents oscille entre 75 et 90%.



J'UTILISE LA GÉOTHERMIE

Le sol et l'eau des nappes stockent de l'énergie dispensée par le soleil. Capter cette énergie et la rendre utilisable, s'en servir pour chauffer ou refroidir les habitations, c'est possible grâce à un système de captage des calories du sol et à une pompe à chaleur géothermique. Grâce à la géothermie, il est aussi possible de rafraîchir son logement, sans appareil supplémentaire. Le sol et l'eau des nappes stockent de l'énergie dispensée par le soleil. Capter cette énergie et la rendre utilisable, s'en servir pour chauffer ou refroidir les habitations, c'est possible grâce à un système de captage des calories du sol et à une pompe à chaleur géothermique.



DES IDÉES POUR ALLER PLUS LOIN

Votre contribution à la transition énergétique peut également se faire de manière indirecte. Toutes les possibilités ci-dessous sont bonnes, à vous de choisir celle qui vous correspond le mieux.



J'INVESTI OU JE M'INVESTI DANS UN COLLECTIF CITOYEN

Partout en France, des habitants, collectivités et acteurs locaux se rassemblent pour produire ensemble une énergie renouvelable. Ces collectifs œuvrent pour l'intérêt général et ouvrent le financement et la gouvernance des projets aux citoyens qui souhaitent s'investir.

Découvrez ces initiatives près de chez vous en consultant la carte des initiatives citoyennes



JE PLACE MON ÉPARGNE DANS UNE SOCIÉTÉ DÉDIÉE

Les émissions de gaz à effet de serre des banques représentent près de 8 fois les émissions de la France entière. Elles investissent massivement dans les industries polluantes : 70 % des financements énergétiques des banques sont orientés vers les énergies fossiles. Pour remédier à cela, les plateformes de financement participatif financent des projets liés au développement des énergies renouvelables. Cela permet l'appropriation citoyenne des enjeux énergétiques à travers la prise de titre financier. Énergie Partagée, Lendosphere, Enerfip, ou Lumo en sont des exemples.



JE CHOISI UN FOURNISSEUR D'ÉNERGIE VERTE

Ainsi, vous consommez une énergie moins polluante et soutenez le développement de telles initiatives. En générale, les fournisseurs d'énergie verte sont moins dépendants des fluctuations du prix de l'énergie et cela vous prémunie donc d'une soudaine augmentation.

S'engager

Installez vous-même un panneau photovoltaïque chez vous !

La Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle subventionne jusqu'à **150€** par foyer, l'achat d'un panneau à installer soi-même.

Offre réservée aux habitants des 17 communes du Pays de L'Arbresle pour l'achat d'un panneau photovoltaïque à partir du 1^{er} juin 2023.

Plus d'information sur
www.paysdelarbresle.fr/panneaux-photovoltaïques/



L'ALTE 69 renseigne et accompagne gratuitement les particuliers sur toutes les questions liées à l'énergie : rénovation énergétique performante, énergies renouvelables, économies d'énergies. Que vous soyez propriétaires occupants, propriétaires bailleurs ou copropriétaires, vous pouvez bénéficier de ce service.

Pour contacter l'ALTE 69 ou prendre rendez-vous avec une conseillère :
Un numéro unique : 04 37 48 25 90 (tapez 2)
Ou rendez-vous sur www.alte69.org, rubrique contact



Guide réalisé en partenariat avec L'ALTE 69



PLUS D'INFORMATIONS

Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle
04 74 01 68 90
transition.ecologique@paysdelarbresle.fr
www.paysdelarbresle.fr

